



COMMUNIQUÉ SPÉCIAL COVID-19

Le 30 mars 2020

À l'ère des communications numériques, la grande majorité de nos citoyennes et citoyens prennent connaissance des avis ou communiqués diffusés par la municipalité au moyen de notre page Facebook ou notre site Internet. Toutefois, signalons que certaines personnes n'ont pas Internet et ne peuvent prendre connaissance des messages que nous transmettons chaque jour depuis le 13 mars dernier.

Bien sûr, nous ne nions pas que tous soient au fait de la situation que nous vivons au sujet de la COVID-19! Des nouvelles sont publiées à l'ensemble de la population à toute heure du jour par le biais de votre téléviseur ou votre radio, lesquelles sont alimentées par les conférences de presse de nos premiers ministres du Québec et du Canada.

Notre but aujourd'hui est de s'assurer que tous les foyers de la municipalité reçoivent la même information, particulièrement les personnes plus âgées ou celles qui n'ont pas visité à ce jour notre page Facebook ou site web.

TAXES MUNICIPALES

En ce qui concerne le paiement de vos taxes municipales, les dates prévues demeurent inchangées. Toutefois, si vous êtes dans l'incapacité d'acquitter votre compte aux dates indiquées, les frais d'intérêts sur les paiements en retard ne vous seront pas chargés, et ce, jusqu'au 31 juillet 2020. Cette date sera révisée si l'état de situation ne s'améliore pas. Cependant, si votre compte cumule déjà des intérêts de retard pour l'année antérieure, ceux-ci resteront à votre compte, mais cesseront de s'accumuler.

Les contribuables en mesure de payer leur compte sont encouragés à le faire pour permettre à la municipalité de disposer de certaines liquidités.

SOUTIEN AUX PERSONNES

Tout comme l'ont fait dernièrement des personnalités connues, les personnes âgées ou seules pourraient recevoir au cours des prochains jours, un appel téléphonique d'une conseillère, soit madame Diane Tremblay ou madame Sylvie Bolduc, afin de prendre de vos nouvelles, s'informer si vous avez des besoins particuliers et vous livrer un message d'encouragement. Comme le dit si bien la maxime : Faut pas lâcher, ça va bien aller!

COMMUNIQUÉ SPÉCIAL COVID-19 (suite)

BÉNÉVOLAT

Au risque de se répéter auprès de celles et ceux qui ont déjà lu nos communiqués, la municipalité met en place actuellement un moyen concret pour soutenir les personnes isolées ou ayant un faible réseau social afin d'obtenir de l'aide particulière. Pour ce faire, les bénévoles qui veulent s'impliquer ou les personnes dans le besoin doivent communiquer avec nous au 418 489-2988.

DÉPISTAGE DE LA COVID-19

Bien que ce service ne soit pas encore en fonction, celui-ci devrait être en mesure d'être opérationnel au cours des prochains jours à Saint-Hilarion.

PERSONNEL MUNICIPAL

La municipalité est dans l'obligation d'assurer les services nécessaires. Des mesures sont prises pour assurer la sécurité de son personnel et de la population (entretien routier, service incendie, qualité de l'eau, communications, salubrité, etc.). Le télétravail est mis en place et les citoyennes et citoyens peuvent continuer d'entrer en contact avec nous par téléphone ou par courriel. Nous continuons à assurer une présence au bureau dès 10 h chaque jour. Si cette présence est perturbée, veuillez laisser votre message sur le répondeur et nous vous rappellerons dans le meilleur délai. Dans le cas où des changements importants surviendraient, soyez assurés que vous en serez rapidement informés.

En conclusion, nous souhaitons à toutes et à tous de garder le moral, de suivre les directives pour contrer le virus, d'aider en vous protégeant adéquatement, de laver vos mains comme recommandé et finalement, particulièrement aux personnes les plus vulnérables, de rester à la maison. Tous ensemble, nous allons y arriver!

Linda Gauthier,
Responsable des mesures d'urgence et
directrice générale